

PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, à quatorze heures trente, le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du seize mars deux mille dix-huit s'est réuni en session ordinaire à Cuges-les-Pins sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Membres en exercice : 38

Membres présents: 23

Pouvoirs : 9

Objet : Budget Primitif 2018

Délibération N°170 - 2018

Secrétaire de séance : Ariane BOSSEZ

Présents(es) 23 délégués (voir copie de la feuille de présence jointe) :

Bernadette MOUREN

Dominique BLANC

Joseph FABRIS

Roger ANOT

Alain DARMUZEY

Pierre-Olivier CHARRIER

Mouloud BELAÏDI

Simone CALLAMAND

Suzanne ARNAUD

Michel DESJARDINS

Ariane BOSSEZ

Marc LAURIOL

Blandine MONIER

Jean PAPERÀ

Andrée SAMAT

Claude SERIEYS

Jocelyne LAVALEIX

Patricia SAEZ

Robert DELEDDA

Patrick BLANC

Jacqueline BOUYAC

Michel GROS

Claude FABRE

Pouvoirs :

Monsieur Jacques PAUL, Maire et délégué de la commune de La Celle, a donné pouvoir à Monsieur Alain DARMUZEY, délégué de la commune de Mazaugues,

Monsieur Georges FERRERO, Maire et délégué de la commune du Beausset, a donné pouvoir à Madame Blandine MONNIER, Maire et déléguée de la commune d'Evenos,

Madame Hélène AUDIFFREN, déléguée de la commune de Pourcieux, a donné pouvoir à Madame Jocelyne LAVALEIX, déléguée de la commune de Pourrières,

Monsieur Christian OLLIVIER, délégué de la commune de Roquevaire, a donné pouvoir à Madame Bernadette MOUREN, déléguée de la commune d'Auriol,

Madame Sylvie GUIGONNET, déléguée de la commune de Rougiers, a donné pouvoir à Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie,

Monsieur André BREMOND, délégué de la commune de Tourves, a donné pouvoir à Madame Ariane BOSSEZ, déléguée de la commune de Néoules,

Monsieur Jean-Michel CONSTANS, délégué de la communauté d'agglomération Sainte-Baume Verte, a donné pouvoir à Madame Suzanne ARNAUD, déléguée de la communauté d'agglomération Sainte-Baume Verte, Sud Sainte-Baume,

Envoyé en préfecture le 04/05/2018
Reçu en préfecture le 04/05/2018
Affiché le
ID : 083-200031623-20180329-BP2018-DE

Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Excusés(es), absents(es) : Madame Monique CHAMLA, Monsieur Laurent MARTIN, Monsieur Roland GIBERTI, Madame Danièle GARCIA, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Bruno GENZANA.

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Décret 2017-16 du 20 décembre 2017 classant le PNR de la Sainte-Baume,

VU l'arrêté préfectoral du Var du 29 janvier 2019 portant transformation du Syndicat mixte de Préfiguration du PNR de la Sainte-Baume en Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de la Sainte-Baume,

VU les statuts du PNR de la Sainte-Baume,

Considérant le projet de budget primitif **2018** détaillé proposé par le Président aux membres du Comité Syndical sur la base des montants globaux suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

chap.	Libellé	RAR	Propositions	Total
11	Charges à caractère Général		169 739,00	169 739,00
11	Capacité de trésorerie		352 921,90	352 921,90
11	Actions		527 714,00	527 714,00
12	Charges de personnel		637 690,00	637 690,00
65	Autres charges		84 195,52	84 195,52
42	Dotations amortissements		28 905,44	28 905,44
TOTAL			1 801 165,86	1 801 165,86

TOTAL DES DEPENSES	1 801 165,86
---------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

chap.	Libellé	RAR	Propositions	Total
74	Participations financières		1 021 500,00	1 021 500,00
74	Subventions spécifiques		407 214,00	407 214,00
74	Soldes et subventions à recevoir		109 000,00	109 000,00
777	Quote-part investissement		1 866,67	1 866,67
TOTAL			1 539 580,67	1 539 580,67

RESULTAT REPORTE	261 585,19
-------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES	1 801 165,86
---------------------------	---------------------

SECTION INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 04/05/2018

Reçu en préfecture le 04/05/2018

Affiché le



ID : 083-200031623-20180329-BP2018-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

chap.	Libellé	RAR	Propositions	Total
13	Reprise subvention		1 866,67	1 866,67
20	Logiciels		28 000,00	28 000,00
21	Immobilisations		127 510,77	127 510,77
D 001 - Solde reporté			8 804,48	8 804,48
TOTAL			166 181,92	166 181,92

TOTAL DES DEPENSES	166 181,92
---------------------------	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

chap.	Libellé	RAR	Propositions	Total
13	Subvention spécifique	50 000,00	78 472,00	128 472,00
40	Transfert amortissement		28 905,44	28 905,44
1068	Excédents de fonct. capitalisé		8 804,48	8 804,48
TOTAL			116 181,92	166 181,92

TOTAL DES RECETTES	166 181,92
---------------------------	-------------------

Le Comité Syndical ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'adopter le budget primitif **2018**
- d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Conformément aux statuts du syndicat mixte

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits



Le Président
Michel GROS

Programme action 2018 - Contrat de développement métropolitain

					2018			Métropole Contrat triennal		Co-financeurs
Mesure (= 1 fiche action)	Mesure phare			Contenu de l'action	Prestations	RH	TOTAL	Montant	%	
Mesure 1. Préserver et valoriser les paysages identitaires	Phare	Ingénierie PNR	M1A1	Protéger et préserver les paysages remarquables, les paysages agricoles sensibles, les cônes de vue à travers les porter à connaissance et dans les documents d'urbanisme			0			DREAL
			M1A2	Suivre et accompagner la démarche de classement du site de la Montagne Sainte-Baume			0			
Mesure 1. Préserver et valoriser les paysages identitaires	Phare			TOTAL MESURE 1	0	6 750	6 750	2 025	30%	
Mesure 2. Valoriser le caractère de la Sainte-Baume et initier une culture du paysage		Plan Paysage	M2A1	Elaborer et animer des plans paysages	61 000	20 000	81 000	10 000		DREAL et Région
		Plan Paysage	M2A4	Lancer une étude sur la valorisation des "portes sensibles"	0		0			
Mesure 2. Valoriser le caractère de la Sainte-Baume et initier une culture du paysage				TOTAL MESURE 2	61 000	9 000	70 000	10 000		
Mesure 5. Conforter la trame verte et bleue et maintenir la qualité de la biodiversité ordinaire	Phare	Etude continuités écologiques métropolitaines	M5A4	Etude connexité des milieux naturels	75 000	10 000	85 000	28 000		CD 13 et DREAL
Mesure 5. Conforter la trame verte et bleue et maintenir la qualité de la biodiversité ordinaire	Phare			TOTAL MESURE 5	75 000	10 000	85 000	28 000		
Mesure 6. Assurer une gestion cohérente, économe et concertée des ressources en eau	Phare	Etude des zones de vulnérabilité des masses d'eau souterraines	M6A2	Etude des zones de vulnérabilité des masses d'eau souterraines (ZIA et ZIF)	165 000		165 000	16 500	10%	Agnce de l'eau

					2018			Métropole Contrat triennal		Co-financeurs
Mesure (= 1 fiche action)	Mesure phare			Contenu de l'action	Prestations	RH	TOTAL	Montant	%	
Mesure 6, Assurer une gestion cohérente, économe et concertée des ressources en eau	Phare			TOTAL MESURE 6	165 000		165 000	16 500		
SOUS-TOTAL AMBITION 1					301 000	25 750	326 750	56 525		
Mesure 8. Protéger le socle agricole, naturel et paysager		Ingénierie PNR	M8A2	Elaborer les Porter à connaissance lors de la révision et ou de l'élaboration des documents d'urbanisme						DREAL
			M8A3	Emettre des avis sur les projets de documents d'urbanisme et projets d'aménagements de commune pour protéger les paysages remarquables, les réservoirs de biodiversité et les paysages agricoles sensibles de toute urbanisation, et assurer une protection renforcée du foncier agricole dans les documents d'urbanisme						
Mesure 8. Protéger le socle agricole, naturel et paysager	Phare			TOTAL MESURE 8	0	11 250	11 250	3 375	30%	
Mesure 14. Accompagner le développement des énergies renouvelables		Etude Préfaisabilité	M14A4	Etude de potentiel méthanisation	17 800		17 800	1 780	10%	Ademe et Région
Mesure 14. Accompagner le développement des énergies renouvelables				TOTAL MESURE 14	17 800		17 800	1 780		
SOUS-TOTAL AMBITION 2					17 800	11 250	29 050	5 155		
Mesure 20. Appuyer la gestion durable des espaces forestiers		Manuel paysager de la gestion forestière	M20A9	Elaboration d'un manuel paysager	96 800		96 800	9 680	10%	Feader et Région

					2018			Métropole Contrat triennal		Co-financeurs
Mesure (= 1 fiche action)	Mesure phare			Contenu de l'action	Prestations	RH	TOTAL	Montant	%	
Mesure 20. Appuyer la gestion durable des espaces forestiers				TOTAL MESURE 20	96 800		96 800	9 680		
Mesure 22. Créer une destination touristique durable « Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume »	Phare	Ingénierie PNR	M22A1	Promotion de la destination (point d'accueil PNR)		18 000		5 400	30%	Cotisations PNR
Mesure 22. Créer une destination touristique durable « Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume »	Phare			TOTAL MESURE 22	0	18 000	18 000	5 400		
Mesure 23. Structurer et développer une offre touristique authentique et écoresponsable		Ingénierie PNR	M23A1	Recensement de l'offre touristique existante (hébergement, restauration, prestations)	0		0			Cotisations PNR
		Ingénierie PNR	M23A2	Déploiement marque Parc	0		0			
		Ingénierie PNR	M23A6	Accompagnement des manifestations à l'écoresponsabilité (cf FA32)	0		0			
Mesure 23. Structurer et développer une offre touristique authentique et écoresponsable				TOTAL MESURE 23	0	12 000	12 000	3 600	30%	
Mesure 24. Développer une itinérance identitaire		Diagnostic itinéraires randonnées, balisage, et charte signalétique	M24A2	Tranche 1 : Création et promotion d'un itinéraire Tour de Pays multiactivités	35 000		35 000	3 500	10%	A financer
Mesure 24. Développer une itinérance identitaire				TOTAL MESURE 24	35 000		35 000	3 500		
SOUS TOTAL AMBITION 3					131 800	30 000	161 800	22 180		
Mesure 34. Informer, sensibiliser et éduquer les habitants, les scolaires et les visiteurs aux spécificités et au respect du territoire	Phare	Sratégie éducative et schéma interprétation	M34A2	Réalisation d'un schéma d'interprétation du Parc	134 780		134 780	6 740	5%	Leader et Région

					2018			Métropole Contrat triennal		Co-financeurs
Mesure (= 1 fiche action)	Mesure phare			Contenu de l'action	Prestations	RH	TOTAL	Montant	%	
Mesure 34. Informer, sensibiliser et éduquer les habitants, les scolaires et les visiteurs aux spécificités et au respect du territoire	Phare			TOTAL MESURE 34	134 780		134 780	6 740		
SOUS TOTAL AMBITION 4					134 780	0	134 780	6 740		
					2018					
					Prestations					
TOTAL Actions à lancer en 2018 Contrat Métropole AMP					585 380			90 600		